

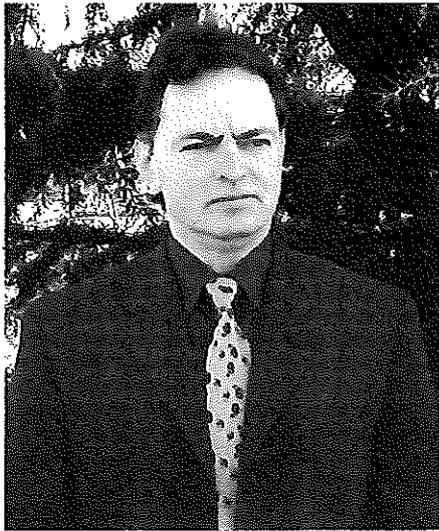
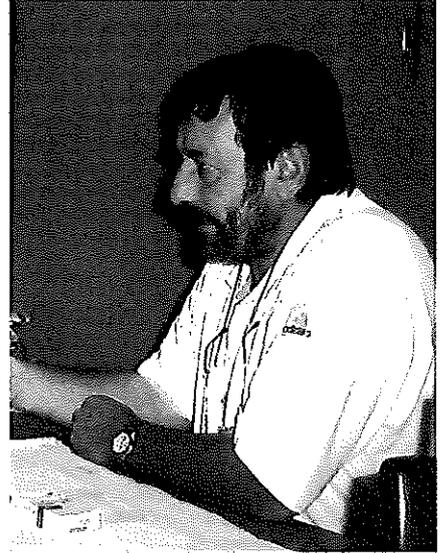
Mars 2003

MEAUZAC

information

De

Rémi



A

José

Bulletin

municipal

N°5

EDITO

Vous avez maintenant l'habitude de recevoir le Bulletin Municipal sous cette forme. Nous essayons de le rendre clair, simple et compréhensif pour tous.

Il retrace aussi fidèlement que possible les délibérations du Conseil Municipal, la vie locale, nous y associerons si nécessaire quelques précisions dans un encadré : note de la rédaction (NDLR).

Il se veut le reflet de notre commune dans un esprit d'impartialité : si un document ou une information doit être intégré au bulletin en accord avec M. Le Maire, ceux-ci seront neutres et soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

C'est de façon collégiale que nous entendons communiquer, afin que chacun des 15 conseillers puisse s'exprimer.

Vous pouvez nous faire-part de vos idées, de vos attentes en venant nous rencontrer ou en utilisant la boîte aux lettres de la Mairie, courrier adressé aux rédacteurs du Bulletin Municipal.

La Rédaction.

SOMMAIRE

- P. 1 Edito + sommaire.*
- P. 2 D'un Maire... à l'autre...*
- P. 3 Compte rendu des séances du Conseil Municipal.*
- P.11 Les infos et permanences.*
- P 13 Synthèse des comptes 2002 (document de la perception)*
- P 14 Dossier : la loi S.R.U et le P.L.U*
- P Etat Civil*

Meauzacaises, Meauzacais

C'est avec une grande émotion que je me joins à vous tous pour vous remercier de m'avoir accordé votre confiance pendant ces 20 années presque écoulées.

Adieu l'écharpe, mais seulement au revoir « Marianne » je ne puis me résoudre à abandonner complètement la pulpeuse représentante de la république. Après sept ans et quelques mois de bons et loyaux services au profit de la collectivité locale, je ne mets pas un terme définitif à mon mandat où j'ai accumulé des joies et vicissitudes, je reste comme conseiller municipal.

Ces années là, je tiens personnellement à remercier mon secrétaire de mairie Fric pour m'avoir accordé son aide car il m'a donné tous les moyens que dispose un bon cavalier pour guider son cheval.

Pour terminer il me reste à formuler des encouragements à mon successeur (ainsi qu'au conseil municipal) à qui je souhaite un long chemin de Citoyenneté auquel il mettra bien en évidence son savoir-faire au village de Meauzac, paix, démocratie, l'état de droit, situations fragiles au destin souvent incertain et le monde actuel qui se révèle à nous chaque jour, le confirme.

Et nous tous bonne chance, pour que l'avenir de Meauzac se dessine durablement.

Remi Delbouis

...A l'autre

Il m'est une nouvelle fois donné l'occasion de m'adresser à vous par l'intermédiaire du bulletin Municipal. Voilà maintenant deux mois que j'occupe la fonction de Maire de Meauzac et à ce titre, je voudrais renouveler tous mes vœux de réussite pour la nouvelle composition du Conseil Municipal.

En effet quel plus bel exemple peut-on donner que de travailler à quinze au service de Meauzac, des Meauzacaises et des Meauzacais ?

Je veillerais tout particulièrement à la volonté commune des uns et des autres pour faire avancer notre commune vers un avenir prometteur.

*Le Maire
José Lacombe.*

SYNTHESE DES COMPTES 2002

COMMUNE DE MEAUZAC

- **LES CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

Elles diminuent de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Malgré une augmentation de 6% des charges de personnel et de 13% des charges à caractère général, cette évolution favorable du poids des charges a été permise par une forte baisse des charges de gestion courante : -34%.

- **LES PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT**

Ils baissent de 1% au cours de ce dernier exercice.

- **LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

De fait la capacité d'autofinancement s'améliore sensiblement au cours du dernier exercice. Elle représentait en 2002 : 9,7% des produits contre à peine 1,1 % en 1999. Cette CAF permet à nouveau de couvrir le poids du remboursement de la dette en capital.

- **LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT**

Elles sont en baisse sensible au cours de ce dernier exercice : -40%

- **LE FONDS DE ROULEMENT**

Il est en très forte augmentation au cours de l'exercice passant de 38,7 KE , fin 2001, à 163,4 KE fin 2002, grâce notamment à l'aliénation d'un bien immobilier et à une pause relative dans les dépenses d'équipement.

- **LA TRESORERIE**

Son montant est très proche du fonds de roulement.

- **L'ENDETTEMENT**

La dette financière augmente légèrement en 2002. L'annuité de la dette demeure faible en 2002 : 6,4% des produits de fonctionnement.

BILAN D'ENSEMBLE :

L'exercice 2002 témoigne d'une très sensible amélioration de l'équilibre financier de la commune. Grâce à une bonne maîtrise des charges, la capacité d'autofinancement, encore un peu faible, a été nettement améliorée. Le fonds de roulement a été restauré à un niveau satisfaisant et l'endettement demeure faible.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 décembre 2002

Objet : *Indemnités de conseil et de confection de budget 2002.*

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal, que M. Rigal Alain trésorier de la collectivité a adressé pour l'année 2002, l'état de liquidation des indemnités de conseil et de confection de budget, pour un mandat brut de 422,11€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser pour l'exercice 2002, 50% de cette somme soit 211,60€ brut à M. Rigal.

Objet : *Cession du corbillard du Temple.*

Monsieur Le Maire indique au conseil municipal, qu'il a été sollicité par M. Quercy Yvan domicilié à Cazes-Mondenard afin que la commune lui cède le corbillard actuellement entreposé au Temple de Meauzac.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de céder gratuitement à M. Quercy Yvan le dit corbillard pour son musée.

Objet : *Commissariat de Castelsarrasin.*

Une note du Directeur Central de la sécurité publique, du 1^{er} octobre 2002, relative au redéploiement des zones de compétence police/gendarmerie, fait planer de nouvelles menaces sur le commissariat de Castelsarrasin. La présence de la police dans cette commune avec des effectifs satisfaisants, a permis pleinement et efficacement la défense et la sécurité des biens et des personnes.

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 contre, a tenu à faire connaître sa profonde hostilité à toutes dispositions ayant pour conséquence d'entraîner la fermeture pure et simple du commissariat de police de la sous-préfecture de Castelsarrasin.

Séance du 27 décembre 2002

Objet : *Portillon à usage professionnel de M. Laveron Gérard, médecin généraliste.*

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal, que M. Laveron Gérard a créé un portillon en limite de sa propriété et du parking appartenant au domaine privé de la commune de Meauzac. Il propose à l'assemblée, de se prononcer sur l'acceptation ou le refus de cette ouverture à usage professionnel qui dans le cas de son acceptation se traduirait par une convention établie entre la commune de Meauzac représentée par son Maire et M. Laveron.

Le conseil municipal décide de se prononcer favorablement au maintien du portillon à usage professionnel,

9 pour

4 contre

2 abstentions

et charge M. Caillet Patrick, conseiller municipal, d'établir la convention entre la commune de Meauzac et M. Laveron.

Objet : *Convention de formation concernant Mme Puyvert Danièle contrat C.E.S.*

Monsieur Le Maire expose que Mme Puyvert employée en qualité de C.E S. a formulé une demande de formation continue par le biais du GRETA, du 6 janvier 2003 au 21 février 2003 pour une durée de 110 heures. La Mairie s'engagerait aux frais de formation sur la base de 3,35€ de l'heure soit 368,50€ .

Par 12 voix contre et 3 abstentions, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de Mme Puyvert.

Note :-En concertation avec la Direction Départementale du Travail pour acceptation du stage de formation et aménagement de son temps de travail ;
-après nous être assuré que la Mairie n'aurait pas à sa charge les frais de formation,
le conseil municipal est revenu sur sa décision et a accepté la formation de Mme Puyvert. De plus grâce à ce stage, le renouvellement de son contrat C.E.S. a été possible.

Objet : *Projet d'exploitation d'une carrière sur la commune de Labastide du Temple.*

Monsieur Le Maire expose que la commune a à se prononcer sur le dossier de demande d'autorisation d'exploitation d'une installation classée pour la protection de l'environnement : carrière alluvionnaire sur la commune de Labastide du Temple.

A titre de précision, l'enquête publique s'est déroulée sur la dite commune du 18 novembre au 18 décembre 2002.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de se prononcer pour ou contre le projet :

- 7 contre
- 3 pour
- 2 abstentions

NDLR : M. Delbouis (vendeur d'un terrain) ; M. Marty (employé société Lafitte) ; M.Caillet (avocat du collectif contre la carrière) n'ont pu prendre part au vote.

En date du 7 janvier 2003, le commissaire enquêteur M. Jean Eccher a donné un avis favorable au projet de carrière sur la commune de Labastide du Temple.

Vous pouvez consulter ses conclusions à la Mairie de Meauzac.

Objet : *Démission de Monsieur Remy Delbouis, Maire de Meauzac.*

A l'issue de la séance du conseil municipal du 27 décembre et à la surprise de certains d'entre nous, Monsieur Le Maire nous a fait part de l'envoi de sa lettre de démission à M. Le Préfet le 17 décembre 2002.

Cette démission a été acceptée le 7 janvier 2003 par M. le Préfet.

NDLR : Monsieur Rémi Delbouis, ayant exprimé sa volonté de rester membre du conseil municipal, l'élection du nouveau Maire et des adjoints (démissionnaires de fait) s'organise dans les 15 jours qui suivent la réponse positive du préfet.

16 JANVIER 2003
ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Election du Maire :

Résultat du vote : M. Lacombe José	8 voix
Mme Dompeyre Mireille	5 voix
M. Caillet Patrick	2 voix

M. Lacombe José ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election du premier adjoint :

Résultat du vote : M. Salitot Yves	8 voix
M. Servat Raymond	5 voix
Blancs ou nuls	2

M. Salitot Yves ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Election du second adjoint :

Résultat du vote : M. Cazeneuve Yves	8 voix
M. Irissou Yves	5 voix
Blancs ou nuls	2

M. Cazeneuve Yves ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième adjoint :

Résultat du vote : Mme Ruelle Eliette	8 voix
M. Colombié Gilles	5 voix
Blancs ou nuls	2

Mme Ruelle Eliette ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Séance du 22 janvier 2003

Objet : *Elections des représentants aux diverses commissions*

➤ **Commission d'Appel d'Offres et Adjudication :**

Président : M. Lacombe José
Membres : M. Irissou Yves, M. Salitot Yves, M. Guy José.

➤ **Commission Impôts Locaux (4 Taxes) :**

Président : M. Lacombe José
Membres : Mme Dompeyre Mireille,
M. Audubert Alain, M. Servat Raymond,
Mme Ruelle Eliette, M. Salitot Yves,
M. Cazeneuve Yves, M. Irissou Yves.

➤ **Commission Economique :**

Président : M. Lacombe José
Animateur : M. Caillet Patrick
Membres : M. Cazeneuve Yves, Mme Ruelle Eliette, Mme Dompeyre Mireille,
M. Audubert Alain, M. Buttigieg Florian.

➤ **Commission Calamités Agricoles :**

Président : M. Lacombe José
Animateur : M. Cazeneuve Yves
Membres : Mme Ruelle Eliette, M. Colombié Gilles.

➤ **Commission des Sports et de la jeunesse :**

Président : M. Lacombe José

Animateurs : M. Buttigieg Florian et M. Salitot Yves

Membres : M. Cazeneuve Yves, M. Irissou Yves, M. Guy José, M. Corlouer Jean-Louis.

➤ **Commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire communal :**

Président : M. Lacombe José

Animateur : M. Audubert Alain

Membres : M. Cazeneuve Yves, Mme Ruelle Eliette, M. Marty Jean-Claude, M. Irissou Yves, Mme Dompeyre Mireille, M. Servat Raymond, M. Buttigieg Florian.

➤ **Commission Vie Associative-Fêtes et cérémonies :**

Président : M. Lacombe José

Animateur : M. Marty Jean-Claude

Membres : M. Cazeneuve Yves, M. Salitot Yves, M. Guy José, M. Colombié Gilles, M. Servat Raymond.

➤ **Commission Vie Scolaire et Extra-Scolaire :**

Président : M. Lacombe José

Animateurs : Mme Dompeyre Mireille et M. Buttigieg Florian

Membres : M. Cazeneuve Yves, Mme Ruelle Eliette, M. Audubert Alain, M. Guy José.

Délégués au conseil d'école : M. Lacombe José et Mme Dompeyre Mireille.

➤ **Commission du budget et plan d'investissement :**

Président : M. Lacombe José.

Membres : M. Salitot Yves, M. Cazeneuve Yves, Mme Ruelle Eliette, M. Irissou Yves, Mme Dompeyre Mireille, M. Audubert Alain, M. Servat Raymond, M. Caillet Patrick.

➤ **Commission du Personnel :**

Président : M. Lacombe José

Animatrice : Mme Ruelle Eliette

Membres : M. Marty Jean-Claude, M. Irissou Yves, M. Guy José.

➤ **Commission des travaux d'investissement et d'entretien courant + cimetière. :**

Président : M. Lacombe José

Animateur : M. Cazeneuve Yves

Recensement travaux : M. Corlouer Jean-Louis.
Membres : M. Salitot Yves, Mme Ruelle Eliette, M. Marty Jean-Claude, M. Irissou Yves, Mme Dompeyre Mireille, M. Audubert Alain, M. Servat Raymond, M. Buttigieg Florian, M. Guy José.

➤ **Commission espaces verts :**

Président : M. Lacombe José

Animateur : M. Guy José

Membres : M. Servat Raymond, Mme Ruelle Eliette, M. Marty Jean-Claude, M. Colombié Gilles.

➤ **SICTOM (Traitement des Ordures Ménagères) :**

Délégué Titulaire : M. Lacombe José

Délégué suppléant : M. Corlouer Jean-Louis

➤ **Syndicat de Voirie :**

Délégué Titulaire : M. Lacombe José

Délégué suppléant : M. Marty Jean-Claude

➤ **Syndicat d'Electricité :**

Délégué Titulaire : M. Lacombe José

Délégué suppléant : M. Salitot Yves

➤ **SIVOM intercommunalité contrat de terroir :**

Délégués Titulaires : M. Lacombe José et Mme Ruelle Eliette

Délégués suppléants : M. Buttigieg Florian et M. Cazeneuve Yves

➤ **Syndicat des eaux :**

Délégué Titulaire : M. Lacombe José

Délégué suppléant : M. Delbouis Rémi

➤ **Syndicat MIXTE :**

Délégué Titulaire : Mme Ruelle Eliette.
Délégué suppléant : M. Buttigieg Florian.

➤ **Syndicat aménagement des berges :**

Délégués Titulaires : M. Cazeneuve Yves et
M. Marty Jean-Claude.
Délégués suppléants : M. Servat Raymond et
M. Irissou Yves.

Après avoir procédé à la désignation des délégués, Monsieur Le Maire propose de désigner un responsable pour la gestion et la location de la salle des fêtes.
M. Salitot Yves, adjoint est désigné pour cette fonction.

D'autre part Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée, de la nécessité de désigner des personnes qui auront pour attribution, l'élaboration du Journal Municipal.
Sont désignés pour cette tâche : Mme Ruelle Eliette et M. Colombié Gilles.

Objet : Indemnités Maire et Adjoint.

Suite à l'élection du Maire et des adjoints, il y a lieu de définir les taux respectifs de l'indemnité de chacun, qui seront applicables à compter du 16 janvier 2003, date d'entrée en fonction.

M. Lacombe José Maire : 31% de l'indice 1015 soit 1111,98€ brut par mois.

Résultat du vote : 10 pour
1 contre
4 blancs

M. Salitot Yves 1^{er} Adjoint : 7,87% de l'indice 1015 soit 282,30€ brut/mois

M. Cazeneuve Yves 2^{ième} Adjoint : 4,50% de l'indice 1015 soit 161,41€/mois.

Mme Ruelle Eliette 3^{ième} Adjoint : 4,50% de l'indice 1015 soit 161,41€/mois.

Résultat du vote : 9 pour
3 contre
3 blancs

Objet : Acceptation de devis.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a lieu d'effectuer les travaux de peinture dans la salle du 3^o age.

L'entreprise Selves propose un devis pour les fournitures nécessaires pour un montant de 720,76€ T.T.C. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de devis.

NDLR : M. Salitot Yves a peint bénévolement la salle de Aînés, nous lui disons **Merci.**

Objet : Renouvellement du C.E.S. de Mme Puyvert Danièle.

Le contrat C.E.S. de Mme Puyvert se termine le 28 février 2003 Monsieur Le Maire propose de reconduire son contrat pour une durée supplémentaire de 6 mois à compter du 1^{er} mars jusqu'au 31 août 2003.

Acceptation du Conseil Municipal à l'unanimité.

Séance du 18 février 2003

Objet : Modification du P.O.S.

Monsieur Le Maire expose la nécessité de transformer la Zone UX, NC qui correspond aux terrains d'emprise de l'ancienne briqueterie qui a cessé toute activité. Cette zone est desservie par les différents réseaux d'assainissement collectif, eau et électricité.

La commune propriétaire de cet ensemble envisage de réaffecter les terrains à la construction.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier la zone UX du P.O.S en zone U.

NDLR : UX zone artisanale ; NC zone non constructible ; U zone urbanisé (constructible).

Objet : Prescription de la révision du P.O.S et passage en P.L.U.

Il est rappelé au Conseil Municipal que la Loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain du 13 décembre 2000 exprime une volonté de rénovation du cadre juridique des politiques d'aménagement de l'espace.

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S), dans sa forme actuelle disparaît et est remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) qui précise toujours le droit des sols mais joue dorénavant le rôle de véritable plan d'urbanisme.

Monsieur Le Maire expose que la révision du P.L.U. est rendu nécessaire, par le fait que la Commune de Meauzac, est de plus en plus soumise à une forte pression foncière. Ne disposant plus actuellement de terrains constructibles disponibles, il serait donc judicieux de rechercher de nouvelles zones d'urbanisation.

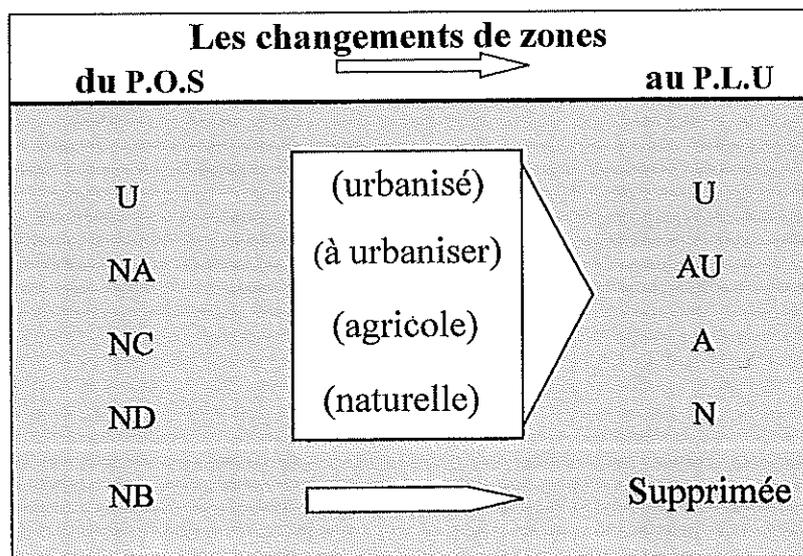
Considérant que le Plan d'Occupation des Sols a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 24 octobre 1988, il y a lieu de mettre en révision le Plan d'Occupation des Sols sur l'ensemble du territoire communal conformément à l'article L.123.13 du Code de l'urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisation (P.L.U.)

NDLR :Le P.L.U exprime le Projet global de la commune élaboré à l'issue d'un diagnostic

Pour élaborer le P.L.U; il faut compter en moyenne 2 années (cahier des charges, études, schémas, règles de zonage en concertation avec les habitants, puis élaboration du dossier, enquête publique, demandes et modifications du projet. Enfin délibération de l'approbation du P.L.U.)

Voir document en fin de bulletin.



Objet : *Devis Bodet : mise en conformité du paratonnerre de l'église.*

Monsieur Le Maire explique la nécessité de la remise en conformité du paratonnerre de l'église. Seule la Société Bodet peut exécuter ces travaux d'un montant de 4440,54 euros T.T.C. Les travaux seront réalisés sur l'exercice 2003 section Investissement.
Décision acceptée à l'unanimité.

Objet : *Aménagement des abords de la salle des Aînés.*

Monsieur Le Maire propose d'aménager les abords de la salle des Aînés pour en rendre plus pratique l'accès. L'aménagement serait confié aux employés communaux.
Décision acceptée à l'unanimité.

<p>NDLR : Jacques et Fabrice ont terminé cet aménagement le 7 mars 2003 qui consistait à l'édification d'un muret et à l'amélioration de l'entrée de la salle des Aînés.</p>

Objet : *Etude ligne téléphonique supplémentaire en Mairie et téléphone portable pour le personnel technique.*

Monsieur Le Maire propose de greffer une deuxième ligne téléphonique au sein de la Mairie, pour des raisons pratiques et un meilleur accueil auprès du public. Parallèlement, il serait souhaitable de doter le personnel technique d'un téléphone portable pour des raisons de commodités
Décision acceptée à l'unanimité.

Objet : *Tarif cantine 2003 et garderie.*

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal de se prononcer sur la tarification des tickets de cantine et des tarifs de garderie.
Tarif cantine : 1,36 euros le ticket.
Tarif garderie du matin: pour 1 enfant 1,52 euros
Pour 2 enfants et plus d'une même famille 1,05 euros par enfant.
Ces tarifs ont été retenus à l'unanimité.

X Note : coût réel d'un repas cantine.

Objet : *Tarif location salle des fêtes au 1^{er} août 2003.*

Au cours d'une dernière réunion, il avait été abordé la volonté de modifier les tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} août 2003.

- ❖ Pour les personnes ne résidant pas dans la commune :
350€ pour la grande et la petite salle + 350€ de caution.
- ❖ Pour les habitants de la commune :
100€ pour la grande et la petite salle + 350€ de caution.
- ❖ 30€ de location aux particuliers pour la petite salle.
- ❖ Location gratuite pour les associations de Meauzac.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} août 2003.

Objet : *Financement traverse du village.*

Par délibération en date du 16 octobre 2002, il avait été arrêté le montant de 289 654 euros pour l'opération intitulée « *Traverse de Meauzac* ».

Monsieur Le Maire propose d'emprunter la totalité du montant de l'opération et présente trois simulations effectuées par : le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et Dexia Crédit Local.

Le Conseil Municipal après avoir examiné l'ensemble des propositions décide de retenir Dexia Crédit Local.

Modalités : durée : 15 ans

Taux d'intérêts fixe : 4,64%.

Taux d'intérêts fixe réduits : 4,05%.

Date du versement 31 décembre 2003.

Coût total : 392 098,20 euros.

Objet : *Association Moissagaise de tireurs aux armes rayées et de chasse.*

Monsieur Le Maire a reçu M. Kauffmann Bernard Président de l'AMTARC, qui souhaite acquérir sur la commune de Meauzac des terrains, afin que les membres de son association puissent exercer leur loisir, le tir.

A ce jour aucune acquisition n'est effectuée, le Conseil Municipal sera informé de l'avancement du dossier.

A la question de principe, à savoir si le Conseil Municipal est favorable à l'installation de l'AMTARC sur le territoire de Meauzac,

Il a été voté : 13 pour

1 non

1 abstention

Objet : *I.F.T.S année 2003 secrétaire de Mairie*

Monsieur Le Maire informe que l'attribution d'indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires est désormais régie par les dispositions du décret N°2002-63, sur cette base les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer pour 2003 à M. Trescazes Eric secrétaire de Mairie l'I.F.T.S calculée comme suit:

Montant annuel de référence affecté d'un coefficient multiplicateur de 4 soit :

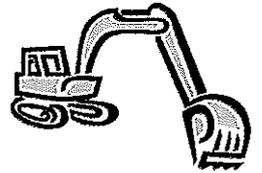
$1019,12 \text{ euros} \times 4 = 4076,48 \text{ euros.}$

Infos

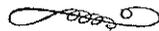
Suite à la vente du Presbytère du Temple, il a été nécessaire de tirer une nouvelle ligne électrique à partir du poteau. En effet le compteur électrique desservait à la fois le Presbytère et le Temple

Les travaux de traverse de route, la tranchée jusqu'à la sacristie du Temple ont été réalisés en régie grâce à la compétence de nos employés municipaux et du Syndicat de Voirie ;

Coût de l'opération 135 euros de location de mini pelle + forfait E.D.F
(branchement compteur) 925 euros



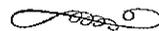
Il a été mis en place dans le hall de la Mairie un grand panneau d'affichage et une boîte à lettres dans le but de faciliter la communication.



Petits travaux à l'école

Pendant les vacances de février deux tables de pique-nique ont été scellées dans la cour à l'emplacement indiqué par les enseignantes ; le grillage défectueux de la clôture et le portail auquel il manquait d'origine une barre de fer (les chiens de petite taille pouvaient entrer dans la cour) ont été réparés.

Il est prévu pour cet été le changement de la clôture.

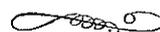


Afin de préserver le terrain du club un renforcement de l'éclairage du donné son accord de principe au devis vont être budgétisés sur l'exercice 2003.



d'honneur du foot ; à la demande des co-présidents terrain annexe a été réalisé. Le Conseil Municipal a présenté lors d'un précédent conseil. Ces travaux

Devis entreprise Fauché 4004 euros



Depuis le début de l'année, notre village est en travaux, les réseaux électriques et téléphoniques sont en cours d'enfouissement ; cela cause quelques désagréments aux usagers et aux riverains. Nous nous en excusons. Devrait suivre assez rapidement les travaux d'aménagement de la traverse du village.

Nous vous invitons à venir prendre connaissance du projet à la Mairie.

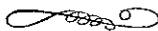


Cette année notre village va participer fleuris de Tarn et Garonne. Nous faisons appel à rendre notre commune plus agréable et ainsi

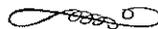


pour la deuxième fois au concours des villages l'imagination et à la créativité de chacun afin de progresser dans le classement.

Nous comptons sur vous pour participer !



Nous devrions bientôt nous doter d'un karcher, plusieurs devis sont en cours. Les bancs en pierre, propriété de Melle Roucaute, ont été déplacés dans son parc. Pendant de longues années, ils décoraient le trottoir au cœur du village.



Pour rendre notre village plus propre, le Recup-Verre qui se trouve au centre du village sera déplacé à la salle des Fêtes à côté du terrain de tennis.

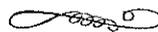


Le tri sélectif des déchets ménagers est prévu pour janvier 2004 ; sur notre commune, il devrait se faire en containers.

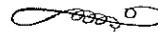
A cet effet un recensement des containers existants et un réaménagement de leurs emplacements sont envisagés, car à ceux qui existent déjà seront ajoutés des containers jaunes pour le recyclage.



Une ASTEM (aide maternelle) Mme Nathalie Pécharman sera en congé maternité vers le début mai. Depuis le 10 mars son temps de travail est réduit d'une heure par jour sans que cela n'affecte son salaire.



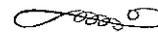
L'ancienne installation électrique qui alimentait les ateliers municipaux étant défectueuse, La ré alimentation électrique s'est réalisée à partir de la salle des fêtes.



Communiqué de la Gendarmerie de Castelsarrasin.



Très bientôt dans notre village vont avoir lieu des contrôles de vitesse et du port de la ceinture de sécurité.

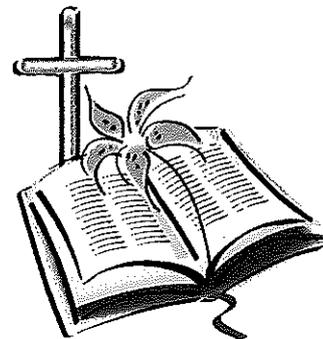


**Nous vous rappelons la permanence du Maire ou des adjoints :
tous les samedis de 10h à 12 h.**

Etat civil

Nos peines : Décès

COLOMBIE Marguerite veuve TAURIAC	le 04/02/2002
LEMAGNENT Bernard	le 19/02/2002
TALOU Angèle veuve DAUCH	le 25/02/2002
LAVIALE Odette épouse VERDIE	le 26/02/2002
MERIC Marguerite veuve FEAU	le 28/03/2002
COLOMBIE Eliette veuve COMBALBERT	le 23/04/2002
LAPORTE Marthe	le 17/07/2002
COMBALBERT Maria veuve DHAP	le 12/10/2002
BEYENS André	le 30/10/2002
PAGA Maria, Noëlie veuve REY	le 18/12/2002
DELANDE Jean-Michel	le 18/12/2002
PIOVESANA Giuseppe	le 22/12/2002
FAVAREL Georgette veuve GERVAIS	le 22/12/2002



Nous présentons nos sincères condoléances à toutes ces familles dans la peine.

Nos joies : Mariages



BUTTIGIEG Julien et MEYNEN Marina	le 20/07/2002
HINARD Gilles et PONSONNAILLE Marguerite	le 20/08/2002

Naissances

FOURES Paul, Louis, Hugo	le 26/02/2002
GAMEL Alexis, Jérôme	le 04/03/2002
GINESTY Camille, Louise, Pauline	le 19/03/2002
ISSANCHOU Manon	le 10/04/2002
BONNARDOT Mathilde	le 17/06/2002
SANCHOLLE Elisa	le 02/07/2002
CHALAIN Lilian, Jérôme	le 18/07/2002
MOLINA Clara, Valérie	le 27/07/2002
REMUJO VELASCO Paul, Antoine	le 23/08/2002
GUIBERGIA Kentin	le 16/09/2002
BOUKARAA Evan, Clément	le 13/11/2002
ROUX Bastien, Vincent	le 21/12/2002

